

Le LOCAL de CAPBREU à PUJOLS

Novembre 2010

RAPPEL

En 2009, la Municipalité d'Argelès-sur-mer a attribué à l'association CAPBREU le petit local situé tout au bout des bâtiments proches de la Tour de Pujols, et contigu à une ancienne bergerie édifée après la Révolution de 1789.

Les archives disponibles permettent de dater l'édification de ce local, par-dessus les vestiges de la supposée courtine du château, entre 1891 et 1903. L'aménagement réalisé permet de voir que le local a d'abord servi d'écurie. Par la suite, on sait qu'il a aussi servi de bergerie.

En 1971, ce local, dont le toit s'était effondré à l'intérieur des murs suite à un incendie, a été acheté à M. HOYET par M. Pierre GINESTE, menuisier à Argelès-sur-mer, pour en faire son dépôt de bois et de cercueils.

M. GINESTE a procédé à la « restauration » du local :

- En réalisant une toiture neuve sur charpente métallique
- En renforçant les murs par trois IPN et du mortier de ciment.

En 1997, après le décès de M. GINESTE, et dans le cadre de ses acquisitions sur le site de Pujols, la commune a procédé à l'achat de ce local auprès de son fils, M. GINESTE Gérard.

Depuis cette date, le local, ainsi que la bergerie voisine, sont restés inoccupés.

AMENAGEMENT DU LOCAL

En accord avec la Municipalité qui a fourni les éléments en bois (puisque'il s'agit d'un local municipal) l'association CAPBREU a entrepris un aménagement sommaire, entièrement réversible) qui ne touche ni au sol ni aux murs et dont la description figure dans les documents ci après.



EL « SOSTRE » :

Dans un premier temps, un plancher intermédiaire (en catalan : un « sostre ») a été réalisé.

Cinq bastaings ont été simplement posés sur les IPN.

Sur ces bastaings ont été vissées des plaques en OSB pour milieux humides.



La préparation du sol :

Bien que « moderne », le sol existant a été préservé et protégé comme suit :

- Une première couche de sable de 3 cm est venue recouvrir les galets debout de la partie arrière.
- Ensuite un géotextile a été déposé sur la totalité de la surface.
- Il a été recouvert par une deuxième couche de sable.
- Sur le sable un réseau de chevrons a été posé avec une pente de 0,5 cm/m. A certains endroits des briques plâtrières on permis d'assurer le nivellement.



Le plancher inférieur :

Sur le réseau de chevrons sont vissées des plaques en OSB pour milieux humides.